
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2020-2021

22 MARS 2021

PROPOSITION DE RÉOLUTION

VISANT À FAIRE RECONNAÎTRE LES VACCINS COVID COMME UN BIEN UNIVERSEL
ET À SOUTENIR UNE DISTRIBUTION UNIVERSELLE ET ÉQUITABLE DES VACCINS
CONTRE LA COVID-19⁽¹⁾

—

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES AFFAIRES
GÉNÉRALES, DES RELATIONS INTERNATIONALES, DU RÈGLEMENT
ET DU CONTRÔLE DES COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU
GOUVERNEMENT

PAR MME SYBILLE DE COSTER-BAUCHAU.

—

⁽¹⁾Voir Doc. n°204 (2020-2021) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé de M. Luperto, co-auteur de la proposition de résolution	3
2	Discussion	4
3	Votes et confiance	5

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Affaires générales, des Relations internationales, du Règlement et du Contrôle des communications des membres du Gouvernement, a examiné au cours de sa réunion du 22 mars 2021(2), la proposition de résolution visant à faire reconnaître les vaccins Covid comme un bien universel et à soutenir une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19 (doc. 204 (2020-2021) n° 2).

1 Exposé de M. Luperto, co-auteur de la proposition de résolution

M. Luperto a commencé par rappeler qu'au fur et à mesure des prochaines semaines, les citoyens belges seront invités à se faire vacciner. Il leur suffira de prendre un rendez-vous et ils auront droit à se faire vacciner gratuitement. En effet, notre pays a fait le choix judicieux mais nécessaire de rendre les vaccins gratuits pour tous. De plus, la seule lutte efficace contre la Covid-19 demeure une lutte solidaire et coordonnée. Plus le vaccin sera accessible et plus hauts seront les remparts contre ce virus. Avec le Groupe PS, l'orateur estime que notre santé ne devrait pas être tributaire de nos moyens financiers, puisqu'elle constitue un droit et non un privilège.

Il a encore énoncé que toute pandémie ne se limitait pas à une zone géographique déterminée. En l'occurrence, la pandémie de la Covid-19 est mondiale tant sa propagation est fulgurante. Après près d'un an, ce virus a causé la mort de plusieurs millions de personnes dont presque 1 millions en Europe.

Par ailleurs, les experts sont unanimes pour considérer que la vaccination demeure la voie la plus efficace pour sortir de cette crise mondiale. Et pourtant, au contraire des pays riches qui, pour la plupart, espèrent terminer les campagnes de vaccination cet été, les pays pauvres attendront 2024 pour la débiter. En effet, il y a 1 mois, 7 pays concentraient 80% de millions de doses de vaccin (allant même jusqu'à en acheter de trop à l'instar du Canada qui a acheté 5 fois plus que nécessaire). Les pays en voie de développement, eux, n'ont que peu de poids dans les négociations avec les multinationales pharmaceutiques.

Malgré tout, certains pays s'obstinent à pratiquer ce que l'OMS dénonce comme étant le « na-

tionalisme vaccinal ». Il s'agit d'acheter des doses de vaccins plus qu'il n'en faut par voie d'accords bilatéraux avec des firmes pharmaceutiques. Ce comportement empreint d'égoïsme a pour conséquence de limiter les doses disponibles et une augmentation des prix des doses. Ce qui lèse davantage les pays les plus pauvres. Par ailleurs, il s'agit d'une attitude totalement contre-productive puisque le virus ne s'arrête pas aux frontières, comme en attestent les différents variants qui se propagent à une vitesse fulgurante aujourd'hui.

Le commissaire en conclut que la solidarité est dans l'intérêt de toutes et tous.

Plus encore, en tant que socialiste, il a estimé qu'il était impérieux, moralement, de faire preuve de solidarité envers toutes ces personnes qui n'ont pas la même chance et les mêmes armes que nous face à cette pandémie. Le risque de saturation des établissements de soins de santé est aussi une réalité depuis un an pour les hôpitaux des pays en voie de développement.

Enfin, plus cette crise risque de durer et plus la crise économique sera violente condamnant des populations entières à une pauvreté accrue et à davantage d'insécurité alimentaire.

Face à cette situation, certaines initiatives positives ont vu le jour. Le commissaire cite l'initiative multilatérale COVAX (codirigée par l'OMS) visant à rendre ce vaccin accessible dans le plus grand nombre de pays et à laquelle notre pays a pris part directement. Il convient de soutenir financièrement l'initiative mais également que les pays riches n'entrent pas en concurrence avec elle. En effet, récemment, le directeur général de l'OMS dénonçait le comportement inacceptable de certains pays qui sapaient les vaccins destinés à COVAX en exerçant une pression sur les firmes pharmaceutiques en vue d'obtenir des doses supplémentaires.

Pour toutes ces raisons, ce texte que M. Luperto a présenté à ses collègues soutient avec force la position de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) visant à appuyer les demandes auprès du Gouvernement fédéral et des instances internationales afin que les vaccins contre la Covid-19 soient reconnus comme bien public mondial et s'inscrivent pleinement dans le soutien à une distribution universelle et équitable des vaccins et des produits de prévention, dépistage et traitement de ce virus.

Il a conclu que ce texte était également une oc-

(2) Ont participé aux travaux de la commission :

Mme Grovonijs, M. Lomba, M. Luperto, M. Ouriaghli
M. Bellot, Mme Cassart-Mailleux, Mme de Coster-Bauchau, Mme Laruelle
M. Daele, Mme Ryckmans
Mme Groppi, M. Kerckhofs (Président)
M. Matagne

Ont assisté aux travaux de la commission :

Mme Delporte, Mme Greoli, M. Magdalijs, M. Tzanetatos, M. Wahl, membres du Parlement
M. Jeholet, ministre-président
M. Schmetz, collaborateur au cabinet de M. le ministre-président Jeholet

casation historique de faire passer un message de solidarité fort à tous ces citoyens de pays précarisés dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

2 Discussion

M. Wahl a salué cette initiative plaidée au niveau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui a vivement recommandé de la répliquer à l'échelon des Etats membres qui la composent. Il a insisté sur l'importance de donner un signal fort aux citoyens qui, quelques-fois, semblent faire la fine bouche en matière de vaccination, alors que la situation reste complexe et urgente. Il a rappelé qu'en effet, cette problématique concernait l'ensemble de la planète et risquait de s'inscrire dans la durée.

M. Daele a estimé que cette pandémie posait un problème éthique non seulement en matière d'accès à la santé et aux vaccins à l'échelle du pays, mais plus encore au niveau mondial. Ayant rappelé que le coronavirus ne connaissait pas de frontière et que la problématique revêtait une dimension planétaire, il a plaidé pour l'accès le plus large possible à la vaccination afin d'atteindre une protection mutuelle universelle et, partant, d'autoriser une relance des activités. Dans cette optique, il lui paraissait évident que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie devait se saisir de la question lors de sa 46ème session, en janvier dernier, pour prôner la reconnaissance des vaccins en tant que biens communs universels.

M. le Ministre-Président a déclaré que le Gouvernement de la FWB s'était engagé pleinement dans les stratégies multilatérales de vaccination universelles et équitables. Au niveau de l'UE, tant la Commission que le Conseil -et donc les Etats membres- considèrent ainsi qu'il est essentiel d'assurer une vaccination maximale partout dans le monde, que ce soit d'un point de vue sanitaire, de solidarité et de coopération internationales ou encore de défense des intérêts géopolitiques de l'Union. Dans ce contexte, cette question a été abordée au niveau des dirigeants européens et du Conseil des Affaires étrangères, ce qui a débouché sur un certain nombre de décisions et initiatives en faveur d'un meilleur accès aux vaccins, que la Belgique a, à chaque fois, soutenues. Comme la Belgique, la plupart des Etats membres ont aussi souhaité qu'il y ait, en la matière, une approche unique et coordonnée au niveau de l'UE.

Il a précisé que, lors des concertations intrabelges auxquelles la FWB est associée, le principe de solidarité et la nécessité de stabiliser la situation sanitaire ont ainsi été soutenus. Cette initiative devrait aller au-delà de la mise à disposition de doses de vaccins et également inclure d'autres éléments, comme le partage des connaissances ou le soutien aux structures de santé présentes dans les pays tiers.

Par ailleurs, dans le cadre de la Francophonie, son Gouvernement a encouragé l'OIF à promouvoir et défendre auprès des Etats et gouvernements membres une distribution universelle et équitable des vaccins.

Mme Greoli a relevé l'inélégance de la majorité qui n'a pas ouvert la proposition de résolution à la co-signature de son groupe politique alors qu'au sein de l'APF, M. Collin a défendu avec force le texte ayant servi de modèle aux auteurs du document examiné. A ce propos, elle a relevé que le copié/collé de la résolution APF s'en réfère au Gouvernement fédéral dans le résumé alors que celui-ci n'apparaît plus nulle part ailleurs dans le dispositif de la résolution. L'oratrice a souhaité savoir ce que les auteurs entendaient demander au Fédéral.

Malgré ces observations, elle a annoncé que son groupe soutiendrait la proposition de résolution.

M. Wahl n'a pas nié qu'il s'agissait bien de la transposition d'une résolution adoptée récemment par l'APF, tout comme il a reconnu le rôle joué par ses collègues - non seulement M. Collin, mais également M. Luperto, M. Daele ainsi que lui-même. Il a néanmoins entendu répondre à sa collègue que le groupe cdH est coutumier du fait de copier-coller des textes votés unanimement au Sénat pour les soumettre ensuite au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sans avoir l'élégance de les proposer à la signature des membres de la majorité.

Mme Greoli a réaffirmé le rôle particulièrement actif de son collègue René Collin sur ce dossier au sein de l'APF. Elle a regretté que sa question destinée à éclairer les travaux parlementaire soit restée sans réponse.

M. Daele a repris la parole pour remercier nommément tous ses collègues de la section belge de l'APF qui y ont soutenu la résolution.

M. Madgalijns a déclaré que son groupe s'associait pleinement à la démarche tout en insistant sur l'importance du rôle des autorités européennes en matière de vaccination, et également sur celui du COVAX porté par l'OMS.

M. Luperto a répondu à Mme Greoli que l'initiative avait été clairement annoncée par Mme Grovonijs en commission, quelques semaines auparavant. Par ailleurs, il a précisé que les auteurs ont voulu avancer au plus vite.

Mme Groppi a déclaré que le texte allait dans le bon sens et qu'il serait soutenu par son groupe politique bien qu'elle ait à son tour regretté que son groupe n'ait pas été associé à la démarche de la majorité.

Elle a plaidé pour que les vaccins et les tests de dépistages soient reconnus comme biens publics et a appelé à la solidarité vis-à-vis des pays les

plus pauvres, comme gage d'efficacité et de sécurité pour tous. Ayant rappelé les objectifs de la mobilisation citoyenne « *no profit on pandemic* » que son parti soutien, elle a espéré que la présente résolution puisse être suivie d'effet. En effet, tandis que l'Organisation Mondiale du Commerce a décidé de refuser de statuer pour la levée de la propriété intellectuelle du vaccin –alors que ceux-ci ont été développés via l'injection de moyens publics considérables - une rupture d'approvisionnement pouvant retarder tout le processus de vaccination reste à craindre. L'oratrice en a conclu qu'il était essentiel de retirer le domaine de la santé publique du marché et des mains des multinationales. En effet, le système COVX se révèle dans les faits, moins efficace que prévu et le patron de l'OMS a lui-même constaté que certains pays riches savaient ce mécanisme en persistant à approcher directement les fabricants pour avoir accès à davantage de doses.

Pour la députée, il importe de défendre la ligne de cette résolution alors que l'on constate que la vaccination progresse surtout parmi les pays du G7 bien que ceux-ci ne représentent qu'une part

minoritaire de la population mondiale. Ainsi, les pays riches se sont lancés dans la course aux vaccins et ont négocié avec les firmes en toute opacité en suivant la loi du plus offrant, tandis que la financiarisation de cette problématique a créé une véritable situation de concurrence où les pays pauvres vont être amenés à devoir choisir entre lutter contre le Covid ou se mobiliser contre la malnutrition ou la malaria.

3 Votes et confiance

L'ensemble de la proposition de résolution a été adopté à l'unanimité des 13 membres présents.

Il a été fait confiance au Président et à la Rapporteuse pour la rédaction du rapport.

La Rapporteuse,

Le Président,

S. DE COSTER-
BAUCHAU

JP. KERCKHOFS